

**FICHE THEMATIQUE N°1
RESERVEE AUX CLUBS****Structuration du club comme outil de pérennisation ou de développement
(outils de gestion, innovation, relation avec son environnement social et économique)****Type d'actions éligibles**

- Structuration du club grâce à la présence et la formation de **Joueuses ou Joueurs Intérêt Général**
Clubs dont l'équipe première évolue dans une division ouverte aux Joueuses et Joueurs d'Intérêt Général : seront exclusivement prises en compte les missions d'intérêt général réalisées par la Joueuse ou le Joueur d'Intérêt Général (JIG) respectant ce statut et son obligation de formation.
- Structuration du club grâce à la présence et la formation de **Techniciennes ou Techniciens**
Peuvent être mentionnées ici les actions de formation initiale ou continue des formations d'entraîneurs et toute initiative du club visant à améliorer la qualité de son encadrement technique et éducatif.
- Structuration du club grâce à la présence et la formation **d'Officielles ou Officiels**
Peuvent être mentionnées ici les actions de formation type sensibilisations aux règles, accompagnement vers la prise de responsabilité, organisation d'une école d'arbitrage en portant une attention particulière à ce que ces dernières soient labellisées Niveau 1 ou Niveau 2 (cf. Charte des Officiels).
- Structuration du club grâce à la présence et la formation de **Dirigeantes ou Dirigeants**
Peuvent être mentionnées ici les actions de formation de dirigeants auxquels ils participent (ex. Automnales, Campus Fédéral).
- Structuration du club grâce à des **outils de gestion ou d'innovation**
Peuvent être mentionnées ici les modes de fonctionnement modernisés du club permettant de fédérer les bénévoles et de simplifier le fonctionnement du club ainsi que toutes les innovations, notamment numériques ou digitales, liées à son organisation structurelle. Organisation de l'exploitation interne des informations transmises par FFBB, Ligue ou Comité via eFFBB.
- Structuration du club grâce aux relations avec son environnement social et économique
Peuvent être mentionnées ici les collaborations avec des structures issues de l'économie sociale et solidaire, ou des organismes sociaux, les partenariats innovants avec des acteurs économiques.